

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 41 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, 3 OCTOBRE.

Le *Moniteur* annonce que le roi étant allé visiter les travaux à Versailles et ayant aperçu la garde nationale de cette ville rassemblée, en a passé la revue, ce qui a excité un grand enthousiasme.

— Le gouvernement français vient de lancer son ultimatum au directeur fédéral suisse, les relations de chancellerie sont interrompues entre les deux pays, jusqu'à ce que le gouvernement français ait reçu satisfaction pour l'outrage fait à M. de Montebello dans la procédure de l'affaire Conseil.

— On écrit de Bâle, 30 septembre :

Les nouvelles reçues aujourd'hui de Berne, que l'ambassade de France a refusé de recevoir une dépêche qui lui était adressée par le vorort, et que la chancellerie de la légation française en Suisse est fermée, et qu'on n'y vise plus ni passeports ni autres pièces, a produit ici une vive sensation. L'on attend avec anxiété le résultat définitif de ces graves démonstrations. Ici l'on a toujours désapprouvé la conduite tenue en général depuis quelque temps par le duc de Montebello, particulièrement dans l'affaire Conseil; cependant on donne aussi de grands torts à la France qui, par la note de M. Thiers a indisposé contre elle beaucoup d'esprits de toutes les opinions politiques. (La Paix.)

— Le *Journal des Débats* qui, jusqu'à ce jour, avait, dans de longs et véhéments articles contre la Suisse, traité d'impostures avérées les déclarations de l'espion Conseil, rapporte aujourd'hui, comme exprimant sur cette affaire la vérité toute entière, un article du *Constitutionnel Neuchâtelois*, où sont admis comme constants les faits déposés par Conseil. Comme d'ailleurs cet article d'un journal semi-prussien a pour but principal de défendre l'ambassadeur de France, M. de Montebello, des attaques qui ont été dirigées contre lui, comme il porte en quelque sorte le cachet officiel, on peut regarder désormais comme hors de toute discussion, le fait même de la mission donnée à un agent de police, mission de surveillance auprès des réfugiés étrangers, et qui, avec les effroyables précédents qu'on prêtait à ce malheureux Conseil, ressemblait, à s'y méprendre, à une mission de provocation. Voici le passage de l'article du *Constitutionnel Neuchâtelois* où ces faits sont exposés.

« On savait que, peu de temps avant son crime, Alibeu avait été à Barcelonne, où certains réfugiés établis en Suisse s'étaient trouvés avec lui. Il était donc, pour le gouvernement français, de la plus haute importance de les observer. Tel fut, d'après les aveux de Conseil, le but de sa mission; comme on le voit, elle n'avait aucun trait à la Suisse ni aux événements qui ont amené la note de la France; il était chargé de découvrir si les réfugiés avaient quelques projets sur la vie de Louis-Philippe, c'était là qu'elle se bornait, et pour la remplir, il devait même se laisser transporter en Angleterre avec eux et continuer à les observer. Pour en assurer le succès, le ministre de l'intérieur crut devoir signaler Conseil à l'ambassade de France en Suisse, comme impliqué dans l'affaire de Fieschi. La publicité donnée à ce signalement devait lui servir d'introduction auprès des réfu-

giés, et il résulte de ces aveux que l'ambassade ne fut point mise dans le secret, de sorte qu'en le signalant elle-même au directoire, elle n'a fait que ce qu'elle devait faire, et qu'il n'y a pas à ce sujet le moindre reproche à lui adresser. Mais la maladresse même de l'agent a rendu inutiles les précautions du ministère; il a dû rentrer une première fois en France, et c'est à son retour que l'ambassadeur, instruit de sa véritable position, lui donna, dit-il, un passeport sous un autre nom, en lui intimant l'ordre de partir immédiatement.

— Tous les ministres, mais surtout M. Duchâtel, sont très-occupés en ce moment à rédiger des projets de loi qui doivent être présentés aux chambres dès le commencement de la session. Il y a en ce moment douze projets de loi pour des chemins de fer à construire sur diverses lignes, un projet de loi sur la garantie des pièces d'or et d'argent, et plusieurs projets de loi de réductions du tarif d'importation de certaines marchandises.

— M. le docteur Bowring, membre du parlement, chargé depuis 1830 de négociations commerciales avec la France, est arrivé hier matin à Paris.

— Des faux-monnayeurs ont été arrêtés à Marseille, au nombre de douze, appartenant aux familles Massés, Oddo et Toronto, le *Sémaphore* dit qu'il a été saisi pour près de 8000 fr. de pièces prêtes à être mises en circulation; elles ont été transportées au palais avec les matrices, balanciers, feuilles de cuivre, laminaires, et tout l'attirail de fabrication; tout cela remplissait deux petites charrettes. Les pièces fausses fabriquées par les associés, sont des petits deux sous au chiffre de Napoléon.

— A l'imitation des Bruxellois, des dillettanti parisiens ont ouvert aux bureaux du théâtre Favart, une souscription pour le monument à ériger en l'honneur de Mme. Malibran.

Voici quelques détails sur la visite du roi au camp de Compiègne :

Lorsque le roi a eu terminé sa visite au camp de Nemours, le prince royal ayant remarqué que tous les soldats s'étaient réunis au milieu du camp pour jouir de la présence de LL. MM., a fait battre la générale. Aussitôt tous se sont rendus au pas de course à leurs tentes, et, dans l'espace de deux minutes, tous étaient sous les armes et à leurs rangs de bataille. Les troupes ont été ensuite formées par bataillon en masse, et ont défilé devant S. M.

Il y a eu ce soir à 8 heures spectacle sur le théâtre du palais; on a donné le *Dieu et la Bayadère*, chanté par les acteurs de l'Opéra. Mlle. Taglioni a dansé dans cet opéra; elle remplissait le rôle de la bayadère. Le spectacle a été terminé à 10 heures 1/2.

Six cents personnes environ ont été admises.

Ce matin, à 11 heures 1/2, le roi a reçu les officiers des divers régiments qui composent le camp.

Pendant la visite que le roi a fait au camp, S. M. a remarqué les nœuds ornements dont les soldats décorent le devant des tentes.

Le 33^e de ligne est riche en petits monuments, parmi les-

quels se dresse une colonne surmontée du buste du roi avec cette inscription :

Il règne sur nos cœurs, gouverne par les lois,
Et montre qu'un roi sage est le plus grand des rois.

Plus loin est une fontaine, sur laquelle on lit aussi une autre inscription en l'honneur du duc d'Orléans. La date des trois journées de juillet est gravée sur une autre colonne. Au-dessus de l'entrée d'un caveau, ces deux autres vers ont été écrits par la main d'un plaisant de caserne, qui exprime ses sentiments d'une manière assez originale :

A Louis Philippe.

Ton nom s'effacera du temple de Mémoire,
Lorsque le vieux soldat n'aimera plus à boire.

Le 16^e de ligne s'est mis en frais de fortification et de grottes; ses architectes ont élevé en petit des modèles de la Colonne et du Temple de la Victoire.

Le 10^e de ligne a multiplié à l'infini ces diminutifs de monuments dont les plus remarquables sont le Pont d'Arcole, le Panthéon et le tombeau d'Héloïse et Abeillard, sculptés.

Le 8^e léger n'a rien à envier aux autres régiments, car il a construit une grande quantité de tombeaux, figures des ruines d'édifices célèbres. Nous citerons le tombeau de Mahomet, le tombeau du maréchal de Trévis, la fontaine de l'Éléphant, l'arc de l'étoile, une pyramide d'Égypte, une grotte, un pavillon chinois, etc.

Tous ces travaux exécutés avec soin, quelquefois même avec art, dénotent chez le soldat français de l'intelligence, de la gaieté et du bien être.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le gouvernement français publie la dépêche télégraphique suivante :

Bayonne, 1^{er} octobre.

« Gomez s'est retiré dans la Sierra d'Alcaraz, entre Murcie et la Manche. La nouvelle expédition commandée par Sanz, qui était d'abord destinée à la Castille, est rentrée dans les Asturies.

« Villaréal a fait une démonstration dans la vallée de Mena pour protéger son entrée. Deux bataillons se sont embarqués à Saint-Sébastien pour Gijon, le 28, afin de s'opposer à cette invasion. »

— Le *Journal de Paris* croit pouvoir affirmer que le gouvernement de Madrid n'a donné des passeports qu'à l'agent du gouvernement napolitain dont les actes étaient depuis long-temps hostiles, et qu'il n'a été pris aucune mesure générale.

— On nous écrit de Madrid, en date du 24 septembre :

Il est positif maintenant que le semestre du 1^{er} novembre prochain sera soldé à Londres, à Paris et à Bruxelles. Il s'élève à la somme de 112 millions de réaux (28 millions de francs). On ne sait pas au juste où M. Mendizabal a pu réunir une somme si considérable dans la situation actuelle des finances d'Espagne. Quant aux arrérages dus au trésor français, ils resteront encore en souffrance; c'est le 4^e dividende qui ne sera pas payé, ce qui fait une somme de 8 millions de

LA DESTINÉE DE L'ARTISTE.

MORT DE MME. MALIBRAN.

L'histoire de l'homme est une chaîne d'événements plus ou moins importants, plus ou moins caractéristiques, plus ou moins décisifs pour l'avenir. La perspicacité d'un père, la tendresse d'une mère, la sagesse d'une nourrice, tout cela est insuffisant pour parvenir même à soulever un coin du voile de l'avenir; c'est un secret qui échappe au regard le plus perçant, quelque soin qu'il apporte à interroger les lignes qui sillonnent la main d'un enfant. Et cependant, quelle vive interrogation dans le regard d'une mère, lorsque, tenant son enfant sur les genoux, elle lève vers le ciel ses yeux pleins de larmes, et semble lui adresser cette question : Dis-moi seulement s'il sera heureux! car les vœux d'une mère ne vont point au delà; elle tremble à la pensée de la grandeur; elle comprend, par instinct, que les grands hommes ne sont pas heureux. Le ciel ne répond ni à cette question, ni à ces larmes d'une mère; et cette limite imposée au regard humain, ce mutisme de l'avenir, ce mystère même qui souvent enveloppe le présent, c'est un des plus grands bienfaits de la Providence. La mère qui bercera sur son sein un Solon, un Archimède, un Michel-Ange, un Newton, eût-elle été plus heureuse que la mère du pêcheur pour qui tout l'univers se compose d'une maisonnette et d'un bateau, du lac et des montagnes qui l'entourent? Ne mourrait-elle pas chaque jour, celle dont le fils aura à vider la coupe d'amertume, sinon celle du poison? Combien de mères, nageant dans un Océan d'illusions, voyant toutes les portes du ciel s'ouvrir devant leur enfant chéri, ont caressé avec bonheur des membres qui devaient être brisés sur la roue, ou déchirés par les chevaux, comme de nos jours le furent ceux de Pestel, le Brutus du Nord!

Mais, encore sous l'impression de la perte d'une artiste que la mort vient de saisir au milieu de ses triomphes, à l'apogée de sa gloire, mon esprit se laisse entraîner trop loin de mon sujet. Voir s'éteindre la flamme du jour avant la venue du soir, entendre le der-

nier chant du cygne avant que soient arrivées les froides nuits d'hiver, et le tintement lugubre de la cloche des morts au milieu des fêtes, cela bouleverse toutes les réflexions.

Quel devin eût fait ce pronostic? De cette étincelle d'artiste sortira toute la splendeur, tout l'éclat d'un génie incomparable; le nom de cette pauvre fille inconnue et dénuée de tout sera proclamé avec enthousiasme, et elle portera si haut son talent dans l'art dramatique et dans l'art musical, qu'on se prosternerait subjugué devant elle; cette malheureuse enfant que ne protège même pas la sympathie d'un père, éveillera irrésistiblement et d'une manière passionnée les sympathies de tous ceux qui la verront et l'entendront.

Car, ignorée du monde, luttant à chaque heure du jour contre l'indigence et les mauvais traitements, elle fera comme tant de grands peuples et comme tant de grands hommes sans nom, sans passé et sans avenir.

Toute jeune, elle était à Naples, avec Garcia son père, qui la traitait en esclave. Ce fut cet homme emporté et brutal qui présida à son éducation; rude école, école de souffrance, véritable école de l'artiste; à chaque pas, de dures corrections; sur chaque page, des larmes. On serait tenté de croire que la brutalité est un ressort inévitable dans l'éducation des grands artistes. « Depuis qu'il y a des enfants malheureux sur la terre, disait Grétry, il n'y en a pas eu qui le fussent plus que moi. » Il me semble le voir, ce pauvre Grétry, appréhendant d'arriver trop tard et de s'exposer ainsi à la colère d'un musicien barbare; il me semble le voir, pendant les nuits d'hiver, venir s'accroupir dans la neige, et réchauffer ses mains à la modeste flamme de sa petite lanterne, en attendant qu'on ouvrit la porte de l'église. Pour forcer Beethoven à travailler, ne le renfermait-on pas dans un grenier où, malheureux captif il n'avait d'autre compagnie que celle des souris, et d'amitié à attendre que de la part des araignées? On connaît cette histoire qui rappelle celle de Pellisson: chaque fois que le petit Louis touchait à son violon, une araignée descendait du plafond par son échelle de soie

et venait poser sur le bras de l'exécutant, seule confidente des efforts de l'enfant, amie qui lui fit répandre bien des larmes, lors qu'un jour la mère de Beethoven, entrée dans le grenier, fut si fort effrayée à la vue de cette bête, qu'elle l'écrasa sous sa pantoufle.

Pour ceux des artistes qui n'ont point éprouvé, comme Mme Malibran, les rigueurs d'un père, ni celles d'un maître, comme Grétry, il est un destin plus cruel encore qui veille et les attend sur la route. Naumann, l'heureux rival de Mozart, qui dès l'enfance montra tant de talent, tant de dispositions, un désir si vif d'étudier profondément la musique, Naumann rencontra un noble protecteur, un comte bohémien qui l'invita à le suivre en Italie, mais à pied, tandis que lui était en voiture; et l'enfant chargea son petit sac sur ses épaules et se mit à suivre à pied la voiture du comte, depuis la Saxe jusqu'à Rome. Si vous pensez que le pauvre petit ne sentit pas le fardeau sous lequel il ployait, lisez, comme nous, les accents de son cœur déchiré, lorsque, épuisé de fatigue, se laissant tomber, sur les bornes de la grande route, il suivait d'un regard désespéré la voiture qui toujours roulait devant lui : « Je doutais de Dieu, s'écriait-il, et de l'humanité! » Alors ses yeux se tournaient du côté de son pays, il pensait à sa mère, et des larmes inondaient sa figure et ses cris étaient étouffés par ses sanglots.

Un pareil sort n'est réservé qu'à des artistes; pour supporter tant de souffrances il faut être animé par un feu céleste. Parcourez les biographies des artistes, et nous verrons que toujours il faut admirer et plaindre l'incroyable adresse de ceux qui se vouent à un si pénible sacerdoce. Il n'y a qu'une chose sainte qui puisse faire naître chez l'homme une vocation aussi prononcée, un dévouement aussi irrésistible, une abnégation si compétente, un si entraînant enthousiasme. Il n'y a pas plus de faits dans la martyrologie de la religion que dans celui de l'art, et si tous les saints n'ont pas été des martyrs, nous pouvons affirmer hardiment que le contraire existe pour les grands artistes: tous le sont ou l'ont été dans leur jeunesse, si le hasard permet qu'ils deviennent vieux. Souvent même, au déclin de la vie, ce sont les mêmes tourmens, les

francs. Cette dette provient, comme on sait, de l'intervention de 1823.

Rodil doit procéder, à son arrivée à l'armée d'Aragon, à une réorganisation complète des troupes de cette province. Un grand nombre d'officiers doivent être destinés. Les différends des chefs avaient produit une espèce d'anarchie dans l'armée. Il serait à désirer qu'on cherchât aussi les moyens de mettre un terme aux dissensions des chefs de l'armée du Nord.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Aujourd'hui, sur le fond de haillons, de vieilles volées, d'habits rapés étalés sur le banc de la police correctionnelle, se détachaient une robe de cachemire, une pèlerine de dentelle et un joli chapeau rose, encadrant la plus fraîche figure de dix-huit ans qui de mémoire d'huissier, se soit trouvée sur les épaules d'une prévenue. On se demande dans l'auditoire quel délit a pu commettre une si mignonne créature. On parle d'un pot de confitures dans lequel elle aurait trempé ses doigts sans en retirer facture, d'une fenêtre ouverte à un serin perdu qu'elle n'aura pas voulu rendre à ses maîtres, quand M. le président fait cesser toutes les suppositions en procédant à son interrogatoire.

M. le président. — Comment vous nommez-vous ?
— Floresca Chevalier.
— Dans les pièces de l'instruction ne figure pas ce nom de Floresca, mais bien celui de Gèneviève.
— Monsieur, il y a plus de trois ans que je ne m'appelle plus Gèneviève.
— Et pourquoi, si vous plaît ?
— Monsieur est trop bien élevé pour ne pas sentir qu'il serait désagréable à mon âge de porter le nom de Gèneviève.

— Quel est votre profession ?
— Blanchisseuse, monsieur ; mais il ne faut pas que ça vous étonne, je suis blanchisseuse de fin, et je gagne beaucoup d'argent, et comme je ne suis pas portée sur la friandise, je dépense, par goût, mon argent pour ma toilette.

— Vous êtes prévenue d'avoir frappé une femme ; vous allez entendre ce qu'elle va dire.
— Monsieur, c'est inutile ; tout ce que cette dame va dire, c'est faux, elle m'en veut.

M. le président. — Pourquoi vous en voudrait-elle ? — Parce que nous demeurons dans le même quartier, et qu'elle me trouve trop jeune pour elle ; vous voyez bien, monsieur, que ce n'est pas ma faute, et que je ne peux pas me vieillir pour faire plaisir à madame.

La partie plaignante, grande et robuste, femme de trente ans, s'avance à la barre :

Je passais dans la rue Traversière pour aller à mes affaires, quand deux dames, dont madame en était une, se jettent sur moi et me frappent au point que ma chaîne en a été cassée.

Mlle Floresca. — Vous oubliez, madame, que c'est vous qui avez commencé à me marcher sur le pied pour me mettre de la boue sur mon soulier de satin noir, et que vous m'avez ensuite poussée dans le ruisseau.

La plaignante. — C'est vous qui m'avez frappée la première.

Mlle Floresca. — Ces messieurs voient bien que c'est impossible ; je n'aurais pas été attaquée une colosse comme vous, moi qui ne suis pas plus grosse que rien du tout. Vous m'en voulez, voilà la chose.

M. le président, à la plaignante. — Connaissez-vous la prévenue, le jour de votre rencontre ?

La plaignante. — Non, monsieur, j'allais à mes affaires.

Mlle Floresca. — Je ne dis pas que non, que vous n'allez à vos affaires ; mais je suppose que lorsqu'on passe dix fois dans une heure dans la même rue, comme vous faites journellement, on peut se connaître.

La plaignante. — Il paraît que madame m'espionnait, pour m'avoir remarquée si souvent.

Mlle Floresca. — C'est vous qui m'avez remarquée, madame ; car, moi, je n'aurais pas fait attention à vous plus que les autres passans de la rue Traversière, si vous ne

mêmes chagrins, les mêmes privations qu'au début. Les bêtes fauves de la ménagerie sont nourries, disait un des plus heureux compositeurs de nos jours, mais nous ! que nous reste-t-il après quarante ans de travaux ?

Elle grandissait, la fille de Garcia, et son existence était un supplice sans relâche. Lorsqu'elle passa en Amérique, son éducation dramatique n'était pas achevée, son père s'en chargea, et, pour la première fois, on peut le dire, le public se vit jeter à la face une Desdemona traînée par les cheveux jusque sur la scène. Exposée donc aux regards curieux du public, comme le serait un criminel au carcan, ce fut alors que s'éveilla son courage ; du fond d'un abîme de souffrances, la jeune artiste redressa la tête : c'était un nouveau phénix renaissant de ses cendres. De ce moment, l'enthousiasme la suivit pas à pas, grandissant comme elle grandissait, quoique ses chagrins domestiques n'eussent point encore touché à leur fin. Cette même violence d'un père qui l'avait lancée sur la scène, la jeta dans les bras d'un époux et une nouvelle chaîne de souffrances se forma autour d'elle pendant que grandissaient son talent et son nom. Bientôt elle se trouva en face des hautes réputations de l'Europe, des Pasta, des Sontag ; mais le moyen de lutter avec une femme qui réunissait en elle seule toutes les qualités réparties entre les princes de l'art ! Actrice parfaite, cantatrice sans rivale, ceux qui l'ont vue dans *Otello* ne savent auquel de ces deux mérites décerner la palme : elle était grande comme Talma dans la tragédie ; et dans le chant sa perfection était idéale.

Malibran, dans *Otello*, c'était ce qu'on n'avait jamais vu avant elle, ce qu'on ne peut espérer de voir après : quelle vérité quelle chaleur dans le jeu ! quelle chaleur et quelle vérité dans le chant ! quelle immense conception dans l'ensemble de cette innocente victime de l'amour et de la jalousie ! quel fini et quelle délicatesse dans les détails ! La pensée de Shakspeare n'avait pu lui être supérieure : c'était un être divin sous des formes terrestres ; à sa seule apparition éclatait une sympathie, un transport sans égal, tout le public semblait ne vivre

m'avez pas appelée plusieurs fois petite chipie et faiseuse d'embarras.

Malgré sa vigoureuse défense, des témoins viennent déposer que le joli chapeau rose a porté les premiers coups, et le tribunal le condamne à huit jours de prison.

On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin* :

Un assassinat horrible a été commis le 22 de ce mois à Haguenau. La veuve du colonel Thurot, rentrant chez elle à dix heures du soir, fut assaillie dans sa chambre à coucher par deux individus, qui lui portèrent plusieurs coups sur la tête, et cherchèrent à l'étrangler au moyen d'une corde à nœud coulant qu'ils lui avaient passée au cou. Les assassins croyant que leur victime, baignée dans son sang, avait cessé de vivre, prirent la fuite après avoir enlevé quelques pièces d'or dans un secrétaire. Cependant M^{me} Thurot, recouvrant ses sens, sonna sa cuisinière qui accourut et appela au secours.

Les recherches faites le même soir par les soins de l'autorité locale furent sans résultat, mais on crut devoir arrêter par mesure préventive le jardinier Frédéric Perrot, qui, demeurant dans la même maison, pouvait avoir favorisé l'introduction des assassins. Le lendemain matin on trouva dans la poche du gilet de ce jeune homme les pièces d'or qui avaient été soustraites et qui portaient des taches de sang, on découvrit aussi des taches de sang sur ses vêtements. En présence de preuves aussi fortes, il avoua son crime, mais nia avoir eu des complices. Ce jardinier, âgé de 22 ans, est natif de la Robertsau, banlieue de Strasbourg. M^{me} Thurot se trouve dans un état-très alarmant.

MACHINE INFERNALE DANS UNE LETTRE. — Mardi dernier, un accident fort extraordinaire est arrivé au bureau de la poste aux lettres de Liverpool. L'employé au départ s'occupait à mettre le cachet sur les lettres, il s'en trouva une dans laquelle quelque mal intentionné avait renfermé de la poudre fulminante. Le coup de balancier détermina l'explosion, le malheureux employé a perdu un œil ; il a de plus, la main droite horriblement brûlée. La police est à la recherche de l'auteur ou des auteurs de cette diabolique invention. Il est probable qu'elle était dirigée, non contre un employé de postes, mais contre le destinataire de la lettre, qui malheureusement se trouve détruite, ainsi que plusieurs autres.

BELGIQUE.

Bruxelles, 4 septembre (trois heures). — La bourse s'est ouverte avec une grande faiblesse. Les ardoins faits à 24 sont tombés à 23 3/4 puis à 5/8. On faisait ensuite les ardoins difficilement à 23 3/8 et encore à la condition de liquider demain les opérations.

La malle-estafette n'arrivant pas, quoiqu'attendue de moment en moment, les spéculateurs désertèrent la bourse pour aller à la poste ; mais l'attente a été vaine ; en sorte que la bourse s'est traînée languissamment ; on y a cependant fait 23 3/4 à demain, et au 10, 23 5/8.

Si on a dit vrai et nous avons de fortes raisons de le penser, la cote de Paris d'hier apporterait les Ardoins à 25 7/8. On nous a communiqué celle de Londres que nous donnons ici, mais qui était à la bourse connue de fort peu de personnes.

Il y avait beaucoup de demandes des actions librairie *Walhen* à 104. Après la bourse et au moment où la malle est arrivée (3 heures moins un quart), on a fait 24 1/8. Ce cours est en rapport avec la cote officielle de Paris qui apporte une baisse de 1 3/8 p. c.

On écrit de Francfort : Depuis plusieurs jours, un découragement complet s'est manifesté à notre bourse dans le commerce des effets publics. Les nouvelles défavorables de Madrid et de Lisbonne ont fait baisser extraordinairement tous les fonds, des pertes considérables ont déjà eu lieu et l'on en redoute de plus fortes. On assure qu'un négociant israélite de cette ville a perdu, il y a quelques jours, au-delà de 300,000 florins. On a fait de grandes pertes aussi sur les lots polonais. (Merc. de Souabe.)

Amsterdam, 3 octobre. — Dette active 2 1/2 p. c. 53 5/8 5/16 3/8, 5 p. c. 100 3/4 3/8 5/8 ; billets de chance 22 9/16 5/16 ; syndicat 95 1/2 5/8 ; société de commerce 183 4/8 ; Ardoins pièces de 85 livres 24 3/4 25 24 15/16 ; grosses pièces 24 5/8, différée 10 3/8 10 1/4 ; passive 8, brésiliens 83 1/2 84 1/2 ; napes 91, russes 103 1/2.

de lavie de cette seule âme ; des forces magiques émanaient de la frêle femme, elle avait cette puissance d'enchantement que les poètes donnaient aux déesses de l'antiquité.

Comment, lorsqu'on a vu et éprouvé de telles choses, douter de l'art et de son pouvoir sur l'homme ? N'est-ce pas l'art, n'est-ce pas le génie de l'artiste qui nous révèle ce qu'il y a de divin dans l'homme ? Est-il une nature assez dépravée, un sang assez froid, une tête assez livrée aux observations du calcul et de la spéculation, pour résister à l'entraînement enchanteur qui naît de l'apparition d'un tel génie ?

Malibran ne fut pas moins heureuse dans *Rosine*, ni moins grande dans *Sémiramis*. Tous les triomphes du grand maestro, elle les partagea ; Malibran et Rossini, on eut dit deux êtres faits pour aller ensemble ; l'histoire des succès de l'un est l'histoire des triomphes de l'autre.

Ainsi cette jeune femme éclipsa par le feu brillant de son génie les Catalani, les Pasta, les Sontag ; jamais talent ne fut plus admiré et plus peché, jamais femme plus adorée de toutes les nations de l'Europe. Il est sans exemple dans l'histoire de l'art dramatique, que l'on ait fait pour quelque artiste que ce soit, les sacrifices que l'on faisait pour elle, il y a quelques semaines encore.

La gloire après la souffrance, et au milieu de la gloire, la mort ! Heureux, pourtant, l'artiste qui meurt ainsi et qui ne voit pas finir le jour comme il Pa vu commencer ! Le dernier tableau serait encore plus affligent que le premier. Heureux qui peut voir la fin de sa vie avant la fin de sa gloire !... Mais finir comme la sœur de Mozart, cette belle enfant aux yeux bleus, aux cheveux blonds, qui fit briller son talent d'un si vif éclat à côté de son frère, à Paris, à Vienne, à Londres, et que j'ai vue à soixante-dix-sept ans, la tête abaissée sur la poitrine, sans cheveux et les yeux éteints ?... Oh ! non, notre imagination s'y refuse ; l'artiste doit mourir en chantant comme le cygne, à trente ans ; frappant le monde d'étonnement, comme Mozart ; au milieu de l'admiration générale, comme Weber ;

au milieu de son plus beau triomphe, comme Bellini ; au milieu d'une fête, comme Malibran. Vespermann aussi, cette aimable enfant qui chanta en Allemagne sous les fenêtres et devant les tables d'hôte, Vespermann passa par tous les degrés de la misère ; et quand son admirable talent l'eût fait arriver aux premières scènes de l'Italie, quand elle eut mérité le titre de *diva*, elle mourut comme Malibran. Mais au moins avaient-elles vu les fruits de leur travail, quoique sans en jouir. Il est des artistes plus à plaindre encore, sur lesquels la tombe se ferme dans un moment de dégoût et de désespoir. Le Dante, condamné à être brûlé vif, mourut dans l'exil, les yeux toujours pleins de larmes et tournés vers la Toscane ; Pergolèse ; si jeune et si malheureux, après avoir échoué à Rome, retourna au pied du Vésuve et mourut navré de douleur, après avoir chanté son dernier chant de mort dans son admirable *stabat mater* ; à peine la tombe s'était renfermée sur lui que l'on admirait sur toutes les scènes de l'Europe la pièce pour laquelle on l'avait, quelques mois auparavant, assailli d'oranges à Rome. Et ce jeune Viennois, l'auteur des immortelles balades, ce beau et brûlant génie, ce Schubert que j'ai vu mourir si jeune et dont j'ai vu couvrir la tombe d'immortelles, n'a-t-il pas fallu un silence de neuf ans avant que ses chants arrivassent jusqu'à la capitale de France, pour y porter le ravissement dans tous les salons ? Il n'y a que quelques semaines, j'allai voir ce pauvre, ce malheureux compositeur, ce patriote exilé de l'Espagne pour causer avec lui du grand ouvrage auquel il travaillait, et sur lequel il avait fondé ses plus précieuses espérances ; toutes les portes étaient ouvertes ; mes yeux rencontrèrent d'abord son buste ; rien autour ; ses partitions étaient sur son pupitre ; son bonnet basque était posé sur les œuvres d'Haydn, son étude favorite ; sur une table, près du lit, sa petite et triste compagne, sa lampe de nuit, et un peu d'eau bénite ; je m'approchai du lit, j'en soulevai la couverture rouge... l'artiste dormait, il dormait du sommeil éternel !

PAR VOIE EXTRAORDINAIRE.
Londres, 1^{er} octobre (quatre heures). — Consolidés 89, belges 102, brésiliens 79 1/2, Ardoins 25 3/4 26, différée 11 1/4, passive 8, portugais 5 p. c. 51, 3 p. c. 33 1/2, hollandais 52 7/8.

Par arrêté royal en date du 26 septembre, ont eu lieu les nominations suivantes dans l'administration de l'enregistrement et des domaines :

Le Sr. Forgeur, receveur à Hannut, passe à Arlon en qualité de garde magasin, contrôleur du timbre.

Le Sr. Louis, receveur à Fraiture, est nommé receveur à Hannut, en remplacement du Sr. Forgeur.

Le Sr. de Geradon, surnuméraire, est nommé receveur à Fraiture, en remplacement du Sr. Louis.

Le Sr. E. Ledouble, jusqu'à présent receveur à Hermalle, passe en la même qualité à Bouillon (Luxembourg).

Le Sr. Debèche, receveur à Westerloo, est nommé à Hermalle, en remplacement du Sr. Ledouble.

— Par arrêté du 3 de mois, le roi a nommé le sieur Lefevre (Hubert-Auguste), juge de paix à Gand, professeur extraordinaire à la faculté de droit de l'université de la même ville.

— On n'aura sans doute pas oublié que vers la fin du mois de juillet dernier, neuf musiciens du 1^{er} régiment de lanciers désertèrent de Tournay, et allèrent en France, à St-Amand où ils furent surpris pendant la nuit par des officiers de leur régiment et ramenés en Belgique. On lit à ce sujet dans le *Moniteur* :

M. le colonel commandant le 1^{er} régiment de lanciers, en garnison à Tournay, a été appelé devant le ministre de la guerre, qui lui a fait sentir l'imprudence et l'infraction au droit des gens qu'il avait commises en faisant ramener du territoire français, par des officiers du régiment qu'il commande, les neuf trompettes déserteurs que ces officiers ont été chercher à St-Amand, le 24 juillet dernier.

— On a déjà tiré les épreuves des brevets de la garde civique. Ils portent le lion belge appuyé sur la Constitution, quatre drapeaux brabançons, les armes de Bruxelles, l'image de St-Michel et la devise *force publique*. Le carré est formé de lances, tressées de branches de chêne et les quatre coins portent les chiffres des 4 légions.

— M. Louis Jéhotte de Liège, vient d'être nommé professeur de sculpture à l'académie de Bruxelles récemment réorganisée et dont la direction est confiée à M. Navez.

— M. Le docteur Rieken de Biekenfeld est appelé à Bruxelles comme médecin du roi des Belges.

— La violence du vent a enlevé hier matin la toiture en zinc d'un bâtiment de l'abattoir et le ceintre d'un autre ; heureusement personne n'a été blessé. La nuit dernière le vent a renversé des parties de toitures, fenêtres, etc.

Le *Messageur de Gand* d'aujourd'hui contient les lignes suivantes :

En rendant compte des élections de la ville de Renaix, nous avons cru devoir donner à M. Magherman, avocat, ancien bourgmestre sous Guillaume (1), l'épithète de *libéral orangiste*. M. Magherman nous écrit pour nous déclarer qu'à la vérité il n'est point ami des pilards, mais aussi qu'il n'est pas orangiste, et qu'il prêterait une seconde fois serment sans arrière-pensée au roi et aux lois du peuple belge.

Si tous les membres élus pour notre conseil provincial, et que le *Messageur* a voulu ranger sous sa bannière, déclaraient nettement leur opinion, à l'exemple de M. Magherman, le *Messageur* n'en serait pas à son dernier camoulet.

— Nous apprenons que le résultat des élections provinciales à Audenaerde a été proclamé aux cris réitérés de *Vive le roi ! vive l'indépendance de la Belgique !*

Ce cri nous paraît donner aux élections d'Audenaerde une couleur tout autre que quelques journaux ont voulu

(1) Nous croyons que le *Messageur* est dans l'erreur, en attribuant cette qualité à M. Magherman, ancien échevin de Renaix sous les rois Léopold.
Note du *Const. des Fl.*

leur attribuer, et doit servir de ligne de conduite aux hommes que les électeurs ont honorés de leurs suffrages. (Const. des Fland.)

— Le résultat des élections provinciales à Bruges a répondu à l'attente de tous les bons citoyens, qui ont fait éclater leur satisfaction en illuminant le voisinage des nouveaux élus. (Idem.)

— Les élections pour le conseil de la province de Namur sont connues en majeure partie. En général elles ne paraissent empreintes d'aucun esprit de parti, et il est peu de localités où l'on ait admis tel ou tel candidat sous prétexte qu'il appartenait à telle ou telle opinion. (Éclaircissement de Namur.)

— Les nouveaux élus (Limbourg), un peut-être excepté, appartiennent tous aux différentes nuances de l'opinion constitutionnelle modérée, pas un seul partisan de la dynastie déchue. (Ext. d'une correspondance du Limbourg.)

— Hier, un meeting s'est tenu au cabaret la Rose, rue de Violette. Il avait réuni un assez bon nombre de gobe-mouches. On demandait à un d'eux, qui sortait, ce qu'on y débitait, ma foi! dit-il je n'ai pas bien compris; les prédicateurs parlent tantôt flamand, tantôt français, et souvent ils ne savent eux-mêmes ce qu'ils disent. Ce que j'ai compris c'est que les riches ont tout l'argent et que les gneux n'ont pas le sou, et voilà pourquoi il n'y a que ceux-ci de soldats. Au reste tout s'est passé tranquillement.

LIÈGE, LE 5 OCTOBRE.

CONSEIL PROVINCIAL.

Les conseils provinciaux vont ouvrir leur première session. — Ce ne sera plus maintenant au zèle de quelques-uns de leurs membres que les citoyens devront la connaissance des travaux de ces assemblées, c'est au grand jour de la publicité que les nouveaux conseils sont appelés à délibérer. Ce seul fait va leur donner une vie et une importance toute nouvelle. Pour notre compte, nous profiterons du bienfait de la constitution pour tenir scrupuleusement nos lecteurs au courant des travaux de nos mandataires provinciaux.

Comme nous l'avons déjà dit, la durée ordinaire de la session est fixée à quinze jours. Elle peut toutefois être prolongée de huit autres jours; et cela, sans l'autorisation du gouverneur.

La session, comme on voit, pourra être largement occupée par les affaires accumulées depuis six ans; car, ainsi que nous l'avons expliqué, bon nombre d'objets qui auraient dû être traités, ont été ajournés. Ces ajournements avaient pour cause, semble-t-il, le désaccord existant entre les régences sorties de la révolution, et les députations qui avaient leur origine dans l'ancien ordre de choses. Espérons maintenant qu'on saura mettre le temps à profit.

Nous rappellerons encore ici à ce sujet, les paroles de l'un de nos confrères :

« Les industriels, les travailleurs ont besoin de bonnes lois, d'ordre et de paix. Des chicanes, des discussions oiseuses, sans rapport direct avec leur bien-être leur sont tout-à-fait indifférentes. Nous réclamerons donc le respect pour la première de toutes, la constitution, et nous laisserons à l'écart, ces interminables polémiques qui fatiguent et ennuyent... (1) »

Nous désirons vivement que les conseils de notre confrère, soient entendus.

Notre province a déjà donné plusieurs bons exemples au pays, elle peut encore se distinguer aujourd'hui. Tous les bons citoyens verraient, sans doute, avec une vive satisfaction, le conseil provincial de Liège, cité entre tous, comme un modèle d'activité et de zèle, et comme ayant traité les objets les plus utiles, les plus importants.

La session peut être féconde en résultats, si comme nous le disions tout-à-l'heure, on met le temps à profit. Les diverses localités de notre province vont avoir chacune leur représentant, on pourra donc connaître les besoins et les intérêts de toutes; ce sera aux hommes intelligents et actifs du conseil à aviser aux moyens d'y satisfaire; il y

(1) Journal de la Province.

grand artiste, ainsi meurt Gomis. La terre d'exil ne lui a pas été plus favorable que la terre natale. Il avait usé sa vie en vains efforts, et il meurt sans avoir pu achever son dernier chant; mais pour un artiste la mort n'est pas encore la fin de la carrière; la dérision l'accompagne plus loin... Le lendemain au milieu des artistes de toutes les écoles, je voyais des hommes qui, pendant toute sa vie, s'étaient plu à lui creuser sa tombe, venir jeter sur son cercueil une branche de laurier comme une aumône.

Mais, de toutes les gloires, laquelle est plus passagère que celle de l'artiste dont le mérite dépend essentiellement de sa fragile forme humaine? je veux parler du talent d'exécution, soit dans le drame, soit dans la musique. La harpe a-t-elle rendu son dernier son, il n'en reste rien ni dans les musées, ni dans les bibliothèques; c'est une existence du moment dont il ne survit d'autre trace qu'un écho dans l'âme, un souvenir. Mais, dit Schiller, l'artiste qui a su charmer un moment a vécu pour des siècles.

Elle vivra donc long-temps, la jeune femme qui vient de succomber; des regrets sincères, d'humides regards, de profonds soupirs suivent innombrables ces voiles blanches comme des ailes de cygne qui emportent loin de nos rivages une âme lassée de souffrir, vers ce beau pays au delà du grand Océan, vers cette terre sainte, cette terre promise qui est la patrie des artistes, vers ces habitations silencieuses où le Dante se remet de son exil, où Grétry, Beethoven, Neumann, se reposent de leur pénible pèlerinage, où Mozart n'a plus besoin de pain, ni Pergolèse de larmes; où les artistes, enfin, ne sont pas seuls et délaissés; où Buieldieu a reçu Hérodote, et Reicha Boétien; où Gomis a trouvé Reicha; où Malibran rencontrera, entourée d'innombrables têtes portant des couronnes blanches, la tête de Bellini. (National.)

LE MAUVAIS ŒIL.

Tous les journaux de Paris s'accordent pour faire l'éloge d'un nouvel opéra comique, représenté ces jours derniers sous le titre de

aura la certes matière pour stimuler le zèle de tous ceux qui se sentent le désir et les moyens d'être utiles. Sans doute, il existe des projets de route à mettre en lumière, des institutions à fonder ou à améliorer, et dont l'industrie, le commerce, l'agriculture, peuvent tirer avantage; des injustices à réparer, de bons réglemens à faire. Tous ces objets importants ont, nous l'espérons, déjà attiré l'attention de nos nouveaux conseillers, et ils se seront entourés des renseignements nécessaires pour les traiter convenablement dans le sein de l'assemblée. — Ces matières prêtent, peut-être, moins que d'autres aux mouvements de la tribune, nous le savons; mais leur utilité compense bien ce désavantage. D'ailleurs on commence à revenir à des idées plus saines sur la véritable éloquence. Dans les discussions publiques, l'homme le plus éloquent sera bientôt celui qui mettra dans ses discours, le plus de bonne foi, le plus de connaissances spéciales, le plus de chiffres exacts. Celui-là n'en doutons point, sera bientôt applaudi de tous; car dans nos assemblées délibératives, comme au théâtre, on commence à se dégouter terriblement du drame.

Les idées d'ordre, de modération, d'améliorations de tous genres, ont fait d'immenses progrès dans le pays. Tous les hommes éclairés le reconnaissent. Nous formons donc encore le vœu de voir le gouvernement seconder, activer même ce mouvement des esprits. Il a pour cela de grandes ressources, et il est placé dans les circonstances les plus favorables. L'opposition elle-même, on l'a vu, lui est venue en aide dans plusieurs circonstances, quand il s'est agi de faire progresser le pays. Que le ministère sache donc profiter de ces temps de calme et de paix, que rien ne semble devoir troubler de long-temps encore, si, dans notre pays de libertés communales, le pouvoir se tient prudemment dans la limite de ses droits; s'il ne provoque point maladroitement des résistances qui détourneraient l'énergie de nos pouvoirs locaux des objets sur lesquels elle paraît vouloir se concentrer aujourd'hui.

Une commission pour les logemens militaires se réunit cette semaine à l'hôtel de ville; elle aura d'abord, croyons-nous, à examiner s'il n'y a pas lieu de faire cesser immédiatement l'exemption accordée à ceux qui ont payé 10, 20 et 30 florins des Pays-Bas, selon le nombre d'hommes qu'ils étaient appelés à loger.

Dans l'une des prochaines séances du conseil communal, on lui présentera le règlement d'organisation de l'académie de peinture et un travail sur le nombre et le choix des professeurs.

Par décision du ministre des finances, en date du 1^{er} de ce mois, des bureaux de perception de poste ont été établis dans les endroits ci-après désignés :

Diekirch, Dixmude, Gosselies, Ninove, Poperinghe, Quidvrain, Stavelot, Thuin, Vilvorde.

En conséquence, les articles d'argent et les chargemens seront reçus dans ces bureaux, et pourront être expédiés pour ces villes.

Il a été créé, en outre, des bureaux de distribution :

A Beauraing, Beringen, Bilzen, Bodegnée, Chaudfontaine, Cruyshautein, Eybesée, Fauquemont, Florennes, Fosse, Gedinne, Gheel, Hannut, Herenthals, Horst, Iseghem, Mechelen, Nandrin, Oosterzele, Oreye, Peer, Peq, St. Ghislain, Tamise, Vielsalm, Waerghem, Wervicq, Westmael, Wolverthem, Zelzaete.

— Les journaux anglais du 1^{er} octobre nous apportent des nouvelles de Lisbonne de la date du 25 septembre. Aucun événement important n'est arrivé depuis les dernières nouvelles, mais le Morning Post dit que plusieurs personnages de distinction ont résolu d'adresser à la reine une remontrance contre le renversement de la constitution de don Pedro, et que M. Van de Weyer a démontré de la manière la plus évidente, la nécessité d'invoquer le secours de l'Angleterre, par le motif que toute tentative d'abolir la charte susdite, par la proclamation de la constitution de 1820, ou par d'autres moyens, doit être considérée comme une tentative du parti migueliste et des ennemis du Portugal.

Mauvais Œil. Les paroles sont de M. Scribe et la musique de Mlle. Loisa Puge. Le poète et le musicien ont, paraît-il, une part égale dans le succès. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le feuilleton du Siècle :

« Sur le libretto vif, intéressant et gai de M. Scribe, Mlle. Loisa Puge a jeté d'incroyables richesses de mélodie, de verve et d'originalité. Son début est un coup de maître : plus d'une gloire de l'Institut pourrait l'envier. Tout d'abord, la voix qui s'est placée au rang élevé des compositeurs qui promettent le plus. On lui savait une imagination pleine de fraîcheur et de grâce, elle vient de prouver qu'elle n'a pas moins de science que d'inspiration, car son orchestre est instrumenté avec une singulière habileté. L'ouverture, qui commence par une marche guerrière franche et animée, se termine par une galoppe remarquable de chaleur et d'entraînement. On a vivement applaudi la charmante ballade du Mauvais Œil, bien chantée par Couderé; les couplets du pèlerin : Que le ciel, mes frères, etc.; le trio bouffe, dont l'andante a été délicieusement rendu par Pouchard; un duo sur le mal d'amour, que, cet hiver, vont s'arracher tous nos salons. Mais ce qu'on ne saurait se lasser d'entendre, ce qui assure une vogue longue et brillante à ce joli opéra, c'est un grand air tout empreint de grâce et de suavité, coupé par un mouvement très-vif de bolero, que Mme. Damoreau a chanté avec une perfection qui n'appartient qu'à elle. Nous n'essierons pas de dire ce qu'elle a dépensé là de mélodieux trésors, d'éblouissantes broderies, ce qu'elle a excité de transports dans la salle entière; nous ne pourrions qu'affaiblir et nos impressions personnelles et les témoignages éclatans qu'elle a recueillis de l'admiration de tous : constatons un fait; la grande artiste a été digne d'elle-même.

AFFRANCHISSEMENT DU SÉRAL.

Voici, mesdames, une grande nouvelle. Le 4 septembre doit être gravé en lettres d'or dans les annales du séral. Le matin de cet heureux jour, le sultan invita les principaux d'entre les cadis et ses odalisques favorites à paraître en sa présence, ayant à leur parler d'un objet de

L'anniversaire de la mort de don Pedro a été célébré sans pompe; la reine a assisté au service funèbre.

Les nouvelles d'Angleterre sont d'un intérêt purement local; les journaux continuent de discuter sur la question de la réforme de la pairie anglaise dont on devra s'occuper à la réouverture du parlement.

City article du Globe, 2 heures : Les transactions dans les divers fonds ont été insignifiantes ce matin. Les variations dans les prix n'ont pas été notables; les fonds espagnols qui ont été à 26 sont tombés à 25 1/2, 3/4, 3/8. Les fonds espagnols et belges ont un peu haussé, les portugais n'ont pas varié.

— Un mathématicien a calculé que la population du globe réunie en un seul point ne tiendrait pas plus d'espace que n'en couvre Paris. Supposez cette population d'un milliard d'âmes, occupant chacune un pied et demi carré, la grande famille du genre humain rassemblée ainsi s'étendrait sur un terrain de 47,063 pieds, ou environ 4 lieues et demie.

ÉCOLE INDUSTRIELLE.

La Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire vient de décider que tous ses ouvrages seront fournis, avec un rabais de 10 pour 100, aux élèves de l'école industrielle.

M. le professeur Deville Thiry est chargé de faire les demandes de livres au conseil de la Société; la réduction n'est accordée que pour l'intérieur de l'école.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Demain jeudi 6 octobre 1836, 6^e représentation du 2^e mois d'abonnement.

La 2^e représentation de la reprise de la MUETTE DE PORTICI, grand opéra en 5 actes, musique d'Auber. Danse.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES, chez F. HARDY, rue du Stockis.

On DEMANDE une DEMOISELLE DE BOUTIQUE, au fait du commerce d'aunage et d'épicerie. S'adresser chez Lambert JEHOTTE, à Herstal. 125

VENTE PUBLIQUE

DE GROS CANADAS.

LUNDI 17 octobre prochain, à 10 heures du matin, M. l'avocat RUBENS, de Tongres, fera vendre publiquement et à crédit, par le ministère du notaire LISMONT, UNE QUANTITÉ DE BEAUX ET GROS PEUPLIERS DU CANADA, croissant dans ses prés appelés le Petit et le Grand Parrain, situés près de la porte de Visé à Tongres, très-propres à être sciés et à faire des billes pour le chemin de fer. 156

PLACE D'INSTITUTEUR.

Le jeudi 20 octobre 1836, à deux heures de relevée, l'administration communale de Grivegnée, ouvrira un concours pour la place d'un INSTITUTEUR communal.

Les questions qui seront soumises aux aspirans, consisteront en principes de grammaire, orthographe, calcul décimal, géographie, l'histoire de Belgique, dessin linéaire; ils devront en outre autant que possible connaître les premiers principes de mathématiques.

Les émolumens attachés à cette place, consistent : dans le logement et cent francs payés par la commune, nonobstant le traitement à accorder par le gouvernement.

Les certificats de moralité devront être transmis à l'administration au moins trois jours avant le concours.

Le bourgmestre, Louis Constant.
Le secrétaire, F. Wéry. 155

haute importance. Après avoir fait rapidement, l'histoire des diverses réformes qu'il avait accomplies dans sa cour et dans l'état, le sultan les assura que, depuis beaucoup d'années, il sentait la nécessité d'assouplir leur sexe des chaînes dont le chargeait une barbare coutume fondée sur des idées ridicules et sur des préjugés vieillissés, surtout politiques, l'avaient pourtant jusqu'à ce jour, empêché de suivre, ses vœux.

« En fait, ajouta-t-il, je vous ai affranchies déjà de la loi despotique du chef des eunuques, et je l'ai réduit, lui et ses subalternes, à une condition peu différente de celle des derniers esclaves; en fait, je vous ai permis de recevoir compagnie, et même j'ai bravé l'opinion publique jusqu'au point de vous permettre de passer de la résidence d'hiver à celle d'été, non seulement en plein jour, mais encore dans des barques découvertes et voilées si légèrement, qu'à cette occasion les plus éclairés des vrais croyans se sont déclarés, en voyant tout à-fait, scandalisés de cette innovation.

« Cependant aujourd'hui j'ai résolu de vous affranchir de votre emprisonnement perpétuel dans l'enceinte de mon palais; emprisonnement auquel on vous considérait comme condamnées pour la vie; et de vous accorder la faculté de chercher occasionnellement des distractions au dehors. Vous pourrez désormais, quand il vous plaira de fréquenter quelque-une des promenades publiques sur le Bosphore, me faire librement connaître votre désir, car je m'empresse d'y obtempérer. »

Il est plus facile d'imaginer que de peindre l'agréable sensation que les paroles du sultan ont produite sur son aimable auditoire. Les odalisques se sont simultanément jetées à ses pieds, qu'elles ont baignés des pleurs de la plus cordiale gratitude.

Cette innovation dans le Harem, jointe au changement qu'a éprouvé la condition sociale des femmes en Orient, depuis douze ans, doit être regardée comme une circonstance importante, en ce que c'est une indication de plus de la probabilité de voir tomber l'un des plus grands obstacles aux progrès de la civilisation dans le levant. L'exclusion des femmes de la vie sociale,

AU MAGASIN, PLAGE VERTE, N° 780, A LIÈGE.

On trouve UN ASSORTIMENT de QUELQUES MILLES CHALS BROCHÉS et IMPRIMÉS depuis le prix le plus bas jusqu'au prix le plus élevé. UN ASSORTIMENT de SOIERIE en GROS de NAPLE, marceline, poulé de soie, satin turs, soie écossaise en toute couleur et qualité; grand assortiment de soie noire en deux aunes larges. Echarpes, colliers, fichus, foulards, cravates de soie noire et de fantaisie. Quelques cents pièces bengaline et cotonnette fine à carreaux les dessins les plus nouveaux. Merinos broché et imprimé et uni en toute qualité. — Mille caleçons et gilets confectionnés en flanelle depuis fr. 2 50, jusqu'à fr. 15, idem Jupons, gilets, caleçons en cachemire, en laine de France, tissé et tricoté. Bas de laine de France pour femmes, hommes et enfants. Très grand assortiment, idem tricoté. — Bas, chaussettes et gants de soie et demi soie à jour et uni, et toujours quantité de marchandises achetées au dessous du cours. Le tout au prix le plus bas possible.
Un dépôt de couvertures de laine fine. 45

GRILLE EN FER BATTU,
De deux mètres et demi de longueur.
Et une PORTE en barreau, ouvrant en 4 parties,
A VENDRE,
Quai de la Sauvenière, n. 9.

M^e DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le 13 octobre 1836, à 10 heures du matin LE BUREAU CENTRAL DE BIENFAISANCE DE LA VILLE DE LIÈGE, fera vendre en deux lots, dans la salle de ses séances rue Vinave d'île n° 42 en cette ville,

LA MAISON

connue sous le nom de MAISON DES PAUVRES EN ÎLE, située à Liège, rue Vinave d'île, n° 42, susdit.
Le 1^{er} lot, a une façade de 6 mètres 20 centimètres, une superficie de 119 mètres 4 centimètres et joint à Mad. Neuville;
Et le second a une façade de 7 mètres 50 centimètres, une superficie de 380 mètres 5 centimètres et joint à M. Mineur;
La mise à prix du 1^{er} lot est de 17,000 frs, et celui du second, de 33,000 frs.
S'adresser, pour prendre connaissance du plan et des conditions de la vente, tant en l'étude dudit notaire, qu'au local des pauvres en île. 73

VENTE PAR SUITE DE SURENCHÈRE.

Vendredi 7 octobre 1836, à neuf heures du matin, au bureau de M. le juge de paix, rue Mont St. Martin, à Liège, le notaire DELEXHY, vendra définitivement aux enchères les PIEGES DE TERRE ci après, sises à Loncin :

	MISE A PRIX.	Frs.	C.
1. 10 verges 6 petites en Fond de Neveau.	1540	•	•
2. 4 verges 1 petite au Long-Fossé.	715	•	•
3. 8 verges 13 petites au même endroit.	1347	•	•
4. 2 verges 18 petites au chemin de Waroux.	550	•	•
5. 19 verges 8 petites au Long-Fossé.	3190	•	•
6. 10 verges 9 petites au Haut-Cloky.	1760	•	•
7. 5 verges 17 petites au chemin du Stockis.	852	50	•

S'adresser à M. le juge de paix CHOKIER, ou audit notaire, pour prendre inspection du cahier des charges. 126

PASTILLES DE VICHY.

2 fr. la boîte, 1 fr. la demi boîte.

Ces pastilles timbrées du mot *Vichy* ne se vendent qu'en boîtes portant la signature des fermiers, et le cachet de l'établissement thermal de *Vichy*. Elles excitent l'appétit, facilitent la digestion et neutralisent les aigreurs de l'estomac. Leur efficacité est aussi reconnue contre la pierre et la gravelle. (Voir l'instruction sur chaque boîte.) Chez MM. les pharmaciens suivants :
Vanhinsberg, à Bruxelles; Vancanpen, à Anvers; (rue Repdorp); Leboutte, rue du pont d'Avroy, à Liège; Descamp, à Bruges; Dockmin à Gand. 40

AGENCE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE. BUREAU DE CONSULTATIONS POUR LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DE COMMERCE,

DIRIGÉ PAR JEAN-JOSEPH PICARD, ANCIEN JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE.

RUE DE LA RÉGENCE, N° 922, A LIÈGE.

L'AGENCE se charge : Des placemens de fonds dans les sociétés commerciales par actions, sur billets et sur immeubles ; De la négociation des fonds publics, nationaux et étrangers ; De la vente et de l'achat des propriétés mobilières et immobilières ; De l'administration des biens, de la recette des revenus ou rentes ; De la liquidation des successions et des abandons volontaires ou judiciaires ; Des réclamations près des administrations civiles et militaires, tant à Liège, qu'à Bruxelles, Paris, etc.
Le bureau de consultation donne son avis sur toutes les questions de commerce; il plaide ou fait plaider près des tribunaux les seules affaires commerciales contentieuses, sur lesquelles il donne un avis favorable.
Nota. On ne reçoit que les LETTRES AFFRANCHIES. 773

VENTE AUX ENCHÈRES

DE SIX MAISONS,

SITUÉES RUE SUR LA FONTAINE, A LIÈGE.

LUNDI 10 octobre 1836, à 3 heures de relevée, il sera procédé par le ministère de M^e LAMBINON, notaire à Liège, en son étude, sise place derrière l'Hôtel de Ville n° 1002, à la vente au plus offrant, DE SIX MAISONS, portant les numéros 33, 34, 35, 36, 37 et 47, avec toutes leurs annexes, dépendances et petites cours respectives, le tout en bon état, situé rue sur la Fontaine, à Liège, à proximité du quai de la Sauvenière, tenant, savoir : les cinq premières, d'un côté à M. Aucion, fabricant d'armes, d'un autre à M. Philippe Joseph Voiturier, et des deux autres côtés à la rue sur la Fontaine et à celle conduisant au quai de la Sauvenière, et la sixième à M. le bourgmestre Jamme, M. Voiturier et la rue.

Cette vente se fera en masse ou en détail suivant le désir des amateurs.
S'adresser au notaire LAMBINON pour avoir communication du cahier des charges et des titres de propriété. 52

Mémoire sur la guérison sans mercure des MALADIES SECRÈTES

ET DES DARTRES,

Par la méthode végétale dépurative et rafraichissante du docteur BELLIOL, rue des Bons-Enfants, n. 32, à Paris.

La poudre végétale, les pilules purgatives et la pomme anti-dartreuse dont se compose ce traitement dépuratif, sont approuvées par le rapport d'une commission de quatre docteurs de la faculté de médecine de Paris, en date du 2 mars, 1833. (Voir l'ouvrage annoncé).

Brochure de 250 pages (2^e édition), à l'aide de laquelle on peut se diriger soi-même, prix : 1 fr., et 1 fr. 50 c. par la poste; on le trouve ainsi que les médicaments dans les villes ci-après désignées : à Liège, chez M. Albert, pharmacien, rue Souverain-Pont, n° 604; à Bruxelles, chez M. Van Hasberg, pharmacien, place de la Mounaie, n° 5.

ET DANS LES VILLES SUIVANTES :

A Courtray, chez M. Deboey, fils, pharmacien, rue de Tournay, n. 6; à Gand, chez M. Depuëps, pharmacien, rue Vieux-Bourg, n. 18; à Louvain, chez M. Smout, rue de Bruxelles, n. 50; à Malines, chez M. Smout, pharm., rue Bailles-de-fer; à Mons, chez M. Van-Miert, pharmacien, rue de Nimy, n. 172; à Namur, chez M. Jourdain, pharmacien, rue de Gravière, n. 1051; à Nivelles, chez M. Lemaire, pharmacien; à Ostende, chez M. Boucherie, pharmacien; à Verviers, chez M. Etienne, pharmacien, rue des Récolets, n. 61; à Ypres, chez M. Frison-Vanoutrève, pharmacien; à Chaux-de-Fonds, (Suisse), chez M. Vielle, pharmacien. 921

VIANDE. — BIÈRE. — VINAIGRE. — ET SAVON.

La commission administrative des hospices civils de Liège mettra en adjudication publique au rabais par voie de soumission, puis de vive voix et à l'extinction des feux, à la salle de ses séances, la fourniture des objets suivants nécessaires à ses établissemens pendant l'année 1837 savoir :

1^o Le mercredi seize novembre 1836, à 3 heures présides de relevée, la fourniture de la viande en un lot et celle de la bière aussi en un lot.

2^o Le mercredi vingt-trois novembre 1836 à la même heure la fourniture du vinaigre de pomme en un lot et celle du savon noir aussi en un lot.

Les soumissions devront être remises au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi au secrétariat de la dite commission où l'on peut voir tous les jours de 9 heures à midi les cahiers des charges. Le soumissionnaire de vinaigre de pomme devra joindre à sa soumission un litre de vinaigre pour échantillon. Les seuls soumissionnaires sont admis à concourir. 65

BOURLETS EN BALEINE.

AVIS.

Le dépôt de bourlets en baleine de M^e FOURNIER de Paris, est toujours chez GILLON-NOSSANT, rue du Pont-d'île, n. 32, à Liège.

Quoique ces bourlets soient supérieurs en qualité à ceux des autres fabriques, et ne laissent rien à désirer, tant pour les modèles que pour la bonté des baleines, on prévient qu'on a fait une grande diminution sur le prix.

AVIS.

Il sera procédé le 10 octobre prochain au ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'adjudication de la fourniture des objets d'équipement ci-après désignés qui seront nécessaires aux corps de l'armée pendant l'exercice 1837, savoir :

1. Passementerie en or et argent et objets de broderie.
2. Boutons et objets de cuiverie et en métal blanc.
3. Bonnets de coton.
4. Gants de laine.
5. Chaussettes de laine.
6. Garnitures en peau pour charivaris.
7. Etrilles, ciseaux, éperons, etc.
8. Objets de petit équipement et de pansement.
9. Flammes de lance avec étuis.
10. Caisnes de tambours et accessoires.

Les cahiers des charges auxquelles cette adjudication aura lieu sont déposés à la 2^{me} division des bureaux de l'administration provinciale, où il pourra être pris connaissance.
A Liège, le 21 septembre 1836.

BOURSES.

PARIS, LE 3 OCTOBRE.

Cinq pour cent.	105 30	Esp. D. diff. s. int.	44 1/4
Trois pour cent.	78 35	• D. pas. s. int.	8 1/2
Napl. Cert. Falc.	97 00	Belgiq. Empr. 1831	101 1/2
Esp. D. ac. 5 % J.	50 1/4	Banque de Belg.	124 0/0
1 ^{er} nov.	25 7/8		

LONDRES, LE 1^{er} OCTOBRE.

3 ^o consolidés.	89 0/0	Espagne. Cortés.	25 3/8
Bel. em. 1832 C. D.	102 1/2	Différées.	10 7/8
Holl. Dette active.	53 0/0	Passives.	7 3/4
Portugais, 5 p. c.	50 1/4	Russie.	000 0/0
Id. 3 p. c.	33 3/4	Bésil. Emp. 1834.	79 1/2

AMSTERDAM, LE 3 OCTOBRE.

Holl. Dette active.	100 5/8	Inscr. au gr. livre.	64 7/8
Dito 2 1/2.	53 3/8	Certif. à Amst.	93 3/8
Différée.	1 1/4	Pologne. L. fl. 500f.	133 0/0
Billet de change.	22 5/16	Lots de rd. 50 f.	107 1/2
Syndic. d'amort.	95 5/8	Espagne. E. Ard.	24 5/8
• 3 1/2.	77 3/8	Dito grad.	24 5/8
Soc. de comm. P.-B.	129 0/0	Dette différ. anc.	10 1/4
• nouvelle.	102 1/2	• nouv.	00 0/0
Russie, H. et C. 5	103 3/8	• passive.	8 0/0
• 1829, 5	103 1/2	Autriche. Métal. 5.	99 0/0

ANVERS, LE 4 OCTOBRE.

ANVERS. Det. activ.	105 0/0	NAPLES. Cert. Falc.	90 1/2	A
• Det. différ.	44 0/0	ÉTAT-RO. Lev. 1832.	00 0/0	A
Emp. de 48 mill.	100	à An. 1834.	99	A
HOLL. Dette active.	00			
Rente remboursab.	97 1/4			
AUTRICHE. Métall.	101 1/4			
Lots de fl. 100.	000 0/0	Amst., c. jours.	58 7/8	P
• de fl. 250.	47	Rotterd., idem.	58 1/8	P
• de fl. 500.	680 00	Paris, idem.	118 1/8	P
Poloc. Lots fl. 300.	114 0/0	• 2 mois.	118 3/4	P
• fl. 500.	131 0/0	Lond. p ^r Estr. c. j.	39 1/4	P
BÉSIL. E. à L. 1821	83 0/0	• 2 mois.	39 1/4	P
ESPA. Emp. 1834.	24 1/8	Ham. p ^r 40 HB. c. j.	35 3/16	P
D. diff. 1834.	0 0/0	• 2 mois.	34 7/8	P
Dit. p. 1834.	0 0/0	Bruxelles et Gand.	114 p. c. perte.	
Dette diff.	9 5/8			

CHANGES.

Amst., c. jours.	58 7/8	P
Rotterd., idem.	58 1/8	P
Paris, idem.	118 1/8	P
• 2 mois.	118 3/4	P
Lond. p ^r Estr. c. j.	39 1/4	P
• 2 mois.	39 1/4	P
Ham. p ^r 40 HB. c. j.	35 3/16	P
• 2 mois.	34 7/8	P
Bruxelles et Gand.	114 p. c. perte.	

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 4 OCTOBRE 1836.

Les fonds espagnols ont été faibles à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 23 3/4 1/2 3/4 24, le 1/8 1/4 24 23 3/4 5/8 1/2 et reste argent à ce cours au comptant.
Primes à un mois 27, dont 1 p. c. argent.

BRUXELLES, LE 4 OCTOBRE.

Dette active.	51 0/0	A	Chemin de fer. . .	102 1/2	A
Emp. R. fin cour.	99 1/2	A	Fourn. des Vennes.	000 0/0	
Emp. de 30 mill.	92 1/2	P	Chatelineau.	146 0/0	A
Emp. dec. v. 1832.	100 et	P	St-Léonard.	120 0/0	P
Act. Société Gén.	815 0/0	A	Verreries Charleroi	120 0/0	A
So. de Com. de cvp.	143 0/0	P	Espérance.	124	
Ban. de Belgique.	124 1/4	P	Dette active. Hol.	52 0/0	A
So. du c. de S.-O.	110 0/0	P	Synd. d'amort. . . .	00	
S. Hauts-Four.	149 0/0	P	Lost. r. av. coup.	00 0/0	P
Banq. lonc.	101 1/4	A	• inscrip.	96 3/4	P
S. du Cha. Flenu.	145 1/2	A	Métalliques.	101 0/0	P
Wasse-Hornu. . . .	103 1/2	P	Naples.	90 1/4	P
Schessin.	130	P	Emp. Ard. 1835.	23 5/8	P
Société nationale.	134 1/2	P	D. différée.	10 0/0	
Levant de Flenu.	113 0/0	P	Id. 1835.	10 0/0	
Charb. d'Ougrée.	118 0/0	A	Bésil Rotsch.	82 1/8	A
Sars-Longelamps.	118 0/0	A	Rome.	99 0/0	A

VIENNE, LE 26 SEPTEMBRE.

Métalliques, 101 0/0. — Actions de la banque, 1305 0/0.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 4 OCTOBRE.

Le bateau à vapeur Princess Victoria, ven. de Londres, ch. de coton, huile, manufacture, 1 voiture et 47 passagers.

PLAGE D'ANVERS, LE 4 OCTOBRE.

VENTES.

Coton. — En vente on a rapporté les suivantes : 67 balles Bengale, prix non cité; 35 dito Nouvelle-Orléans, 58 dito dito payé de 58 à 58 1/4 cents.
Sucre brut. — Environ 1600 sacs Java, à prix divers.
Sucre raffiné. — 4000 kilos, loms et pains, prix inconnu.
Café. — 300 balles Brésil blanchâtre à 31 3/4. 100 dito Batavia à 32 1/2. 50 dito Brésil vert à 33 cents.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.